



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 29 MARS 2017

DÉLIBÉRATION N° 2017-45

ASSAINISSEMENT

25 - Demandes de subventions concernant le marché de diagnostic des installations d'assainissement des établissements industriels et assimilés (Marché n° 12-17-57)

Date de la convocation : le 22 mars 2017,

Nombre de délégués en exercice : 70

Président de séance : Guy MESSAGER - Président du Syndicat.

Secrétaire de séance : Paul-Édouard BOUQUIN - Commune de DOMONT.

Présents : 38

Bruno VALENTE (commune d'Arnouville), Claude LAINÉ et Gilles MENAT (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (commune de Bouffémont), Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Evelyne JUELLE (Commune d'Écouen), Alain BOURGEOIS et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), Roland PY (commune de Fontenay-en-Parisis), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Alain CLAUDE (Commune de Louvres), Stéphane BECQUET (Commune de Mareil-en-France), Robert DESACHY et Francis COLOMIÈS (commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de MOISSELLES), Michèle BACHY et Jean-Yves THIN (Commune de Piscop), Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Alain SORTAIS et Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), David DUPUTEL et Marie-Hélène DAUPTAIN (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD et Cathy CAUCHIE (Commune de Villeron), Maurice MAQUIN et Léon ÉDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et représentés : 4

Mathieu DOMAN (Commune d'Arnouville), à Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville),
Didier GUÉVEL (Commune de Le Plessis-Gassot), à Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot),
Chantal TESSON (Commune de Le Thillay), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay),
Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France).

Présents sans droit de vote : 2

Louis LE PIERRE (commune d'Ézanville),
Gérald VERGET (commune de Louvres).

ASSAINISSEMENT

25 - Demandes de subventions concernant le marché de diagnostic des installations d'assainissement des établissements industriels et assimilés (Marché n° 12-17-57)

EXPOSÉ DES MOTIFS

En 2012, le SIAH a mis en place, avec les communes adhérentes, une démarche groupée de connaissance et de maîtrise des rejets industriels et assimilés.

Celle-ci a pour objectif de répondre, d'une part, aux exigences réglementaires mais aussi d'assurer la sécurité du personnel intervenant dans les ouvrages d'assainissement (réseaux et station de dépollution).

Un marché public, d'une durée totale de 3 ans, a permis de réaliser le diagnostic des installations d'assainissement de près de 600 établissements implantés sur le territoire de collecte du SIAH.

L'étude générale sur la problématique industrielle réalisée en 2009 avait identifié un peu moins de 1000 établissements susceptibles de rejeter des effluents pouvant avoir un impact sur le milieu récepteur.

Il convient donc de poursuivre le diagnostic des 400 établissements restants mais également des nouvelles entreprises qui se sont implantées sur le territoire du SIAH depuis le lancement de la démarche groupée.

Dans ce cadre, il est nécessaire d'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental du VAL D'OISE et du Conseil Régional d'ÎLE-DE-FRANCE.

Les crédits sont prévus au budget eaux usées relatif à la compétence Assainissement, lorsque les subventions seront notifiées.

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport d'Alain BOURGEOIS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Considérant la nécessité de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental du VAL D'OISE et du Conseil Régional d'ÎLE-DE-FRANCE pour participer au financement du marché public de diagnostic des établissements industriels et assimilés (Marché n° 12-17-57),

ASSAINISSEMENT

25 - Demandes de subventions concernant le marché de diagnostic des installations d'assainissement des établissements industriels et assimilés (Marché n° 12-17-57)

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

1. **Autorise** le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental du VAL D'OISE et du Conseil Régional d'ÎLE-DE-FRANCE pour participer au financement du marché public de prestation de services de diagnostic des établissements industriels et assimilés (Marché n° 12-17-57),
2. **Prend acte** que les crédits sont prévus au budget eaux usées Assainissement, lorsque les subventions seront notifiées,
3. **Et autorise** le Président à signer tout acte relatif à ces subventions.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 29 mars 2017

Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.